



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 avril 2025

Présents : SORDET Eric, Maire

EYMANN Alain, DUBUET Nathalie, FLAJOLLET Elisabeth, Adjoint

CAIRE Marie-Christine, BOUTEILLER Martine, MARCHETTO Jocelyn, LAPALUS Patrick,

Absent : MARTINS Antonio,

Secrétaire de Séance : DUBUET Nathalie,

1°) Approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal

Monsieur Le Maire a retracé les points évoqués au précédent Conseil Municipal du 31 mars 2025 :

- Demande de devis à NATURAL'IS concernant l'achat de planches nécessaires pour le remplacement sur banc au terrain Multisport (City-stade)

Le Compte rendu du précédent Conseil Municipal est adopté.

2°) Délibérations

- **Renouvellement du Contrat d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe** :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 7 voix pour, 1 voix contre, accepte le renouvellement du CDD pour 2 mois soit du 1^{er} mai 2025 et se terminant le 30 juin 2025.

- **Renouvellement du Bureau de l'Association Foncière**

Une demande de renseignements a été faite auprès de la DTT afin de procéder au renouvellement suite au décès de Joël PATRIARCHE.

Suite à la réponse de la DTT, la validité du bureau à expirer le 25 juillet 2024.

Afin que les services de la DTT, prépare le projet d'arrêté de renouvellement du bureau de l'AFR, il convient de communiquer une délibération du Conseil Municipal désignant la moitié des membres.

Par ailleurs, il convient que l'AFR sollicite la désignation de l'autre moitié des membres de la part de la chambre d'agriculture.

Le Conseil Municipal propose trois membres :

- EYMANN Alain
- LAPALUS Patrick
- SORDET Eric

- **Avancement de grade de la secrétaire de Mairie**

Une relance a été faite auprès du Centre de Gestion de la fonction publique suites aux différents mails restés sans réponse.

Réponse du CDG21 : Je prends l'attache de mes collègues car je suis étonné également qu'aucun de mes collègues ne vous aient contacté pour vous demander des informations complémentaires.

Le 28 février j'avais transmis votre demande au secrétariat du CDG21 afin qu'il l'enregistre et le transmette au gestionnaire carrière de votre commune.

En revanche, pour que mes collègues puissent faire un arrêté d'avancement, il convient de leur indiquer, la date de nomination sinon nous ne pouvons pas procéder au nouveau classement de l'agent:

Date de nomination:/...../.....

Date de la délibération qui a créé l'emploi:...../...../.....

Le Conseil après en avoir délibéré décide de supprimer l'emploi d'Adjoint Administratif à raison de 14 h 10 heures et de créer l'emploi d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe (grade d'avancement) à raison de 14 h 10 hebdomadaires.

3°) Salle à usage multiusages

Nous avons rencontré quelques problèmes au moment du téléchargement du certificat électronique, Monsieur Le Maire avait perdu le code PIN.

Nous avons procédé à une nouvelle demande.

4°) RD 18

Concernant les travaux d'enfouissement de réseau et la sécurisation de la RD, une réunion a eu lieu le mercredi 24 avril 2025 à la mairie de Tailly en présence des représentants du Conseil Départemental de la Côte-d'Or, du SICECO, de la Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud, de l'entreprise EQUANS et la municipalité de Tailly.

Concernant la création de la passerelle permettant le cheminement piéton au-dessus du cours d'eau, les représentants du Conseil Départemental de la Côte-d'Or valident que celle-ci sera positionnée à une distance proche de l'ouvrage (sans être ni accolée ni fixée sur l'ouvrage) sous réserve qu'elle soit démontable et que la commune prenne en charge cette dépense si nécessaire. Pour mémoire, la distance demandée initialement était de 2 m pour une intervention ultérieure sur l'ouvrage.

Les travaux débuteront le 5 mai 2025.

Le terrassement devra passer sous les arbres sans endommager les racines. Si cela n'est pas possible, il faudra prendre la décision de couper les arbres gênants qui pourraient provoquer un accident. Monsieur le Maire ne prendra aucun risque à ce sujet.

Organiser l'intervention d'un huissier afin de dresser un constat avant travaux.

5°) Situation des travaux

- Refaire une pancarte d'identification des arbres plantés
- Commander à Voguenature la clé permettant la vérification et les resserrages, le cas échéant, de la boulonnerie des équipements du City Stade
- Voirie le lotissement « Le Potager du Château », vérifier avec le SICECO la situation et les travaux à réaliser.
- Utilisation du mur du tennis pour faire une fresque, le crépi du mur est trop abîmé. Projet abandonné.
- Eventuellement réalisation d'une fresque sur le mur à l'arrière du lavoir. Le conseil n'est pas favorable.

6°) Parole aux responsables des commissions

- Sujet projet Photovoltaïque suivi par Alain EYMANN
- 8 mai : 10 h 15 à TAILLY
- Pour la plantation des fleurs, utilisation du tracteur + remorque. Informer notre cantonnier. Prévoir un véhicule supplémentaire.
- Fête des voisins

7°) Consultation élections municipales

Monsieur Le Maire a posé une question aux membres présents du Conseil Municipal

- Qui ne se représentent pas :
 - SORDET Eric
 - DUBUET Nathalie
 - FLAJOLLET Elisabeth
 - BOUTEILLER Martine
- Qui se représentent :
 - EYMANN Alain
 - CAIRE Marie-Christine

Monsieur LAPALUS Patrick n'a pas pris sa décision

Toutes personnes intéressées peuvent contacter Monsieur EYMANN

8°) Questions Diverses

- La rivière « Le Riot » s'est élargie au niveau de la maison de Madame BOUTEILLER

Prochain Conseil Municipal le 5 JUIN 2025 à 18h30
